

Prud'hommes Trois mois pour argumenter contre la fermeture du conseil de Sélestat

Suite à la publication au Journal officiel de l'avis sur la suppression envisagée des prud'hommes de Sélestat, les conseillers se mobilisent pour éviter cette fermeture.

«Nous avons l'impression d'avoir été sacrifiés pour le tribunal d'instance. Ou l'un ou l'autre fermait, c'est tombé sur nous.» Hier matin, à l'issue de leur audience de jugement, les conseillers prud'hommes de Sélestat ont réagi à la publication dans le Journal officiel de jeudi de l'avis sur la suppression envisagée des conseils de prud'hommes de Sélestat et Guebwiller pour les transférer à Colmar (nos éditions précédentes).



Paul Lotz, Rémy Hermann, Édouard Remetter, Jean-Luc Roque, conseillers prud'hommes : « La justification économique de la suppression de Sélestat ne tient pas la route. » Photo Françoise Marissal

Concrètement, la suppression est envisagée par le ministère de la Justice, qui a transmis le

dossier au ministère du travail. C'est auprès de ce dernier que les conseillers ont maintenant

trois mois après parution de l'avis au JO pour présenter de nouveaux arguments en faveur du maintien du conseil. «Nous comptons mobiliser les élus, les unions locales des syndicats, voire les justiciables.» Par ailleurs, une entrevue est prévue prochainement avec le sous-préfet.

La justification économique de l'Alsace centrale est appelée à se développer avec la création de la plateforme départementale à Dambach-la-Ville. Sans compter les salariés du Val d'Argent et de Benfeld qui viennent naturellement ici. Mieux vaudrait intégrer leur secteur et avoir une vraie logique juridique de l'Alsace centrale.»

«L'activité économique de l'Alsace centrale est appelée à se développer avec la création de la plateforme départementale à Dambach-la-Ville. Sans compter les salariés du Val d'Argent et de Benfeld qui viennent naturellement ici. Mieux vaudrait intégrer leur secteur et avoir une vraie logique juridique de l'Alsace centrale.»

«L'activité économique de l'Alsace centrale est appelée à se développer avec la création de la plateforme départementale à Dambach-la-Ville. Sans compter les salariés du Val d'Argent et de Benfeld qui viennent naturellement ici. Mieux vaudrait intégrer leur secteur et avoir une vraie logique juridique de l'Alsace centrale.»

«L'activité économique de l'Alsace centrale est appelée à se développer avec la création de la plateforme départementale à Dambach-la-Ville. Sans compter les salariés du Val d'Argent et de Benfeld qui viennent naturellement ici. Mieux vaudrait intégrer leur secteur et avoir une vraie logique juridique de l'Alsace centrale.»

Cela risque d'augmenter le délai de traitement des affaires

Représentants du collège salariés comme du collège employeurs sont opposés à cette suppression: «L'activité écono-

«L'activité économique de l'Alsace centrale est appelée à se développer avec la création de la plateforme départementale à Dambach-la-Ville. Sans compter les salariés du Val d'Argent et de Benfeld qui viennent naturellement ici. Mieux vaudrait intégrer leur secteur et avoir une vraie logique juridique de l'Alsace centrale.»

«L'activité économique de l'Alsace centrale est appelée à se développer avec la création de la plateforme départementale à Dambach-la-Ville. Sans compter les salariés du Val d'Argent et de Benfeld qui viennent naturellement ici. Mieux vaudrait intégrer leur secteur et avoir une vraie logique juridique de l'Alsace centrale.»

«Tout reste ouvert»

Joint hier par téléphone, le député Antoine Herth a expliqué: «J'ai contacté le cabinet de Rachida Dati; l'avis paru au JO ressort des conclusions des chefs de cour d'Appel, il n'est que le point de départ d'une enquête sur le maintien du conseil ou non. Le ministère a trois mois pour recueillir les avis des conseils généraux et régionaux, des organisations professionnelles et syndicales, des chambres consulaires, etc. La décision interviendra au plus tard en mai 2008. Tout reste donc ouvert.»

Pour le député, «on ne peut pas demander une réforme et ne la voir appliquée que chez les autres. Il faut donc une discussion productive, pas une opposition pure et dure. Par exemple, la consolidation du tribunal d'instance peut être un argument pour jouer la logique de l'Alsace centrale au plan juridique.»

De son côté, l'union locale Force ouverte indique dans un communiqué son opposition à la fermeture du conseil de Sélestat, «à une zone ayant un fort potentiel de développement avant les cinq prochaines années» (durée des mandats des conseillers).

Concert Surprise musicale canadienne à L'Évasion

Marcel Souldre, «chansonnier» canadien sera, ce vendredi soir, à L'Évasion de Sélestat pour un récital original.

«Lorsqu'un rockeur à l'esprit d'aventure fusionne avec le traditionnel troubadour, il accède à une nouvelle dimension. Il devient chansonnier», indique Marcel Souldre.

Ce chansonnier est un musicien de naissance qui a développé sa vocation à Saint-Boniface, au Manitoba, le cœur du Canada. Avec la venue de Marcel Souldre à Sélestat, c'est un peu de l'ambiance du Manitoba qui arrive en Alsace centrale. Le Manitoba, province du centre du Canada, grande terre des plaines où le ciel, avec ses nuages est le seul relief à l'horizon.

Marcel Souldre a le privilège de donner toute sa mesure avec une guitare ou un piano. Dans un concert «souldrien», la prochaine chanson s'offre tou-



Marcel Souldre mélange deux traditions fertiles : rockeur et troubadour. DR

jours comme une surprise. Chez le chansonnier, l'enchantement naît de l'étonnement.

Autant les troubadours savaient chanter leur auditoire, autant Marcel Souldre, avec sa guitare, pose son rythme et emporte toute la salle au pays de la chanson. C'est par l'entremise d'une princesse éthiopienne,

journaliste à Radio-Canada, qu'il s'est assis un jour d'été de 1993 à son piano en compagnie d'un Strasbourgeois, Bernard Bocquel. Les glaieuls, fruits du hasard ou du destin, inspirent leur première chanson en français: «Le jardin sauvage». Trois albums et une quarantaine de chansons sont nées au fil de leur amitié. Leur ambition

commune se résume simplement: offrir en chansons des occasions de célébrer la vie.

À ne pas manquer.

YALLER

Marcel Souldre en concert, vendredi 30 novembre à 20 h 30 à la salle de L'Évasion, rue du Tabac à Sélestat. Entrée libre. Plateau.

Spectacle Une vie d'artiste dans l'escalier

Un escalier tournicotant, trois étages, cinq pièces: c'est la scène, les scènes, unique et multiples à la fois du spectacle auquel le public est convié ces 27, 28 et 29 novembre dans une maison d'artistes, rue de la Cigogne à Sélestat.

Sous le titre de «L'vide grenier», la compagnie d'Ici Gogne propose musiques, contes et chuchotements. «Une visite guidée indiscrète et théâtralisée dans la maison de l'artiste au travail», expose Didier Christen, l'un des artistes et habitants de la maison, créateurs de ce spectacle. Les visiteurs rencontreront-ils des artistes en plein travail ou en panne de création? Les circonstances et l'inspiration du moment en décideront. Un musicien à son piano, une création vidéo sur canapé, un artiste en pleine rêverie, une sorte de jardin japonais sont quelques-uns des rendez-vous au fil d'un parcours organisé du rez-de-chaussée au troisième étage. Échanges autour d'un thé et spectacle de contes cluront la soirée. Didier Christen, Lénaïc Eberlin, Vincent Bernat, Mickaël Bringart et leurs camarades espèrent d'ores et déjà renouveler l'expérience en janvier ou février prochain.



Un conteur à l'affiche pour conclure le spectacle DR

YALLER «L'vide grenier», mardi 27, puis les 28 et 29 novembre, au 3, rue de la Cigogne à Sélestat. Une représentation toutes les dix minutes de 19 h à 19 h 50, par groupes de quatre personnes. Réservation obligatoire au 06.61.53.48.03.